



velospot

Solutions de partenariat

Tarifs 2014



velospot est une prestation délivrée par des collectivités publiques qui offre l'accès à un **réseau de vélos en libre service (VLS)** à ses abonnés ou utilisateurs occasionnels munis de cartes d'accès.

velospot a la particularité de proposer des **structures discrètes**, sans bornes pour fixer les vélos. Le système ne requiert qu'un support (p.ex. poteau) sur lequel est fixé un boîtier qui communique sans contact physique avec les vélos situés dans un certain périmètre. Les vélos sont équipés de **cadenas électroniques** qui leur permettent d'être repérés par la borne centrale et d'être pris en charge par les utilisateurs.

velospot est un **projet de mobilité commun à plusieurs villes** permettant de résoudre une partie des problèmes suscités par le trafic pendulaire. *velospot* offre la possibilité de disposer d'un réseau de VLS cohérent au niveau régional.

velospot s'attache donc à proposer un moyen de transport respectueux de l'environnement, économique et favorable à la santé.

velospot est aussi une **action sociale** : en effet, ses prestations sont assurées par des prestataires de services locaux qui proposent une occupation valorisante à des personnes en voie de réinsertion.

Les **Villes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et du Locle** proposent aux entreprises trois solutions de partenariat sur mesure pour les associer à *velospot*.

Contacts :

Neuchâtelroule!

Service de la mobilité
Fbg de l'Hôpital 2 / 2000 Neuchâtel
T +41 (0)32 717 77 75 / laurianne.altwegg@ne.ch
www.neuchatelroule.ch

LeLocleroule!

Service d'urbanisme
Hôtel-de-Ville 1 / 2400 Le Locle
T +41 (0)32 933 84 41 / stefano.fantini@ne.ch
www.lelocle.ch

LaChaux-de-Fondsroule!

Service d'urbanisme et de l'environnement / Planification
Pass. Léopold-Robert 3 / 2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 967 64 60 / sue.urbanisme@ne.ch
www.chaux-de-fonds.ch

Que diriez-vous d'une station velospot juste devant chez vous ?

Station velospot dédiée

offre I.....29'000.- HT

1 station 5 vélos.....25'000.-
1 forfait d'exploitation.....4'000.-

offre II.....33'000.- HT

1 station 5 vélos.....25'000.-
1 forfait d'exploitation.....4'000.-
1 forfait d'abonnement (160 abo.).....4'000.-

offre III.....41'000.- HT

1 station 10 vélos.....35'000.-
1 forfait d'exploitation.....6'000.-

offre IV.....45'000.- HT

1 station 10 vélos.....35'000.-
1 forfait d'exploitation6'000.-
1 forfait d'abonnement (160 abo.).....4'000.-

L'offre station dédiée comprend :

- box velospot (station)
- batteries pour box velospot
- support de fixation box velospot
- vélos équipés du cadenas velospot
- supports à vélos (potelets)
- frais d'installation, de mise en service et de licence
- visibilité sur les vélos et la station objet de l'offre ainsi que sur les supports de communication développés par les villes (soumis à conditions particulières)
- rééquilibrage de la station et entretien des vélos

Station dédiée : conditions générales

- le paiement intégral de la station et des vélos est dû dès la première année
- le forfait d'exploitation est dû annuellement dès la première année et pour une durée initiale de trois ans
- le forfait d'abonnement (optionnel) est dû annuellement dès la première année et pour une durée initiale de trois ans
- dans la mesure du possible, l'exploitant s'efforcera de maintenir à la station le nombre de vélos convenus contractuellement. L'exploitant ne peut cependant garantir cette disponibilité en tous temps
- les stations dédiées restent propriété des Villes exploitantes
- les abonnés velospot ont accès aux stations dédiées

Et que diriez-vous si tous les regards se tournaient vers vous ?

Vélos velospot dédiés

vélos.....	sponsor local.....	sponsor cantonal
01	2'000.- HT
02	3'800.- HT
03	5'500.- HT
04	7'200.- HT
05	8'750.- HT
06	10'000.- HT	10'000.- HT
07	11'550.- HT
08	12'800.- HT
09	13'950.- HT
10	15'000.- HT	15'000.- HT
20	<i>sur demande</i>	30'000.- HT
30	<i>sur demande</i>	40'000.- HT
40	<i>sur demande</i>	50'000.- HT
50	<i>sur demande</i>	60'000.- HT

Vélos velospot dédiés : conditions générales

- affichage exclusif de part et d'autre de la roue arrière des vélos
- affichage commun sur la moitié des paniers de la flotte velospot
- affichage sur les supports de communication développés par les Villes (soumis aux conditions locales particulières)
- le statut de sponsor cantonal prévoit la répartition de deux vélos minimum dans chaque ville (offre de départ à six vélos). La répartition des éventuels vélos supplémentaires acquis est libre
- Tout contrat conclu pour une durée de 3 ans donne droit à un affichage exclusif sur 50% de vélos en plus de la quantité initialement choisie.

Abonnement business

Abo	Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds/Le Locle
1 abo.....	60.- TTC	30.- TTC
3 abo.....	170.- TTC	80.- TTC
5 abo.....	270.- TTC	120.- TTC

Abonnement business : conditions générales

- validité de l'abonnement: 12 mois.
- abonnement transmissible délivré au nom de l'entreprise.
- la conclusion d'abonnements business ne donne droit à aucune contrepartie de la part de l'exploitant.